

SAE 5.SEE.01
Rapport de Projet

BUT Génie Biologique parcours Sciences de l'Environnement et Ecotechnologies.

3^{ème} année

Année universitaire 2024 - 2025

Sujet 3:

Évaluation de la perception locale des travaux de restauration de zones humides sur le bassin de l'Auze.



Camille MORLET - Yohan PICHON - Paul SOULERY - Quentin VIDAL

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons exprimer notre gratitude envers toutes les personnes présentes qui nous ont accompagnés pour la réalisation de ce projet, ainsi que pour leur contribution à la rédaction de ce rapport.

Dans un premier lieu, nous tenons à remercier notre tuteur de projet, Monsieur Christophe GRÈZE, chargé de mission au Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne, pour ses explications, son aide et ses conseils avisés afin de mener à bien les missions de ce projet.

Nous sommes également reconnaissant envers notre professeur référente, Madame Cécile MOUSSARD, pour sa disponibilité et son accompagnement tout au long du projet.

Enfin, nous exprimons notre gratitude à l'ensemble des acteurs du projet interviewés pour leur temps qui nous a été accordé et pour leurs précieux témoignages nous permettant la rédaction de ce rapport.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	2
TABLE DES MATIÈRES.....	3
ABRÉVIATIONS.....	4
INTRODUCTION.....	5
1. Synthèse bibliographique.....	6
1.1. Importance des zones humides.....	6
1.2. Cadre du projet.....	6
1.3. Acceptabilité sociale des projets environnementaux.....	7
2. Techniques employées.....	8
2.1. Approche méthodologique.....	8
2.2. Acteurs impliqués.....	8
2.3. Techniques utilisées.....	10
3. Résultats et Analyse.....	11
3.1. Synthèse des perceptions.....	11
3.2. Analyse comparative.....	11
3.3. Synthèse des facteurs influençant l'acceptabilité.....	12
3.4. Limites de l'étude.....	12
3.5. Perspectives.....	13
CONCLUSION.....	15
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUE.....	16
TABLES DES TABLEAUX ET FIGURES.....	17
ANNEXES.....	18
Annexes 1 : Liste des acteurs contactés.....	18

ABRÉVIATIONS

ARA : Auvergne-Rhône-Alpes

CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels

DDT : Direction Départementale des Territoires

DREAL : Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ENS : Espace Naturels Sensible

FDAAPPMA : Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques

IPBES : Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques

OFB : Office Français de la Biodiversité

SATPA : SA de Travaux Publics et Agricoles

SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique - Ici : le Syndicat Intercommunal Auze Ouest Cantal

INTRODUCTION

Les zones humides, zones de transition entre terre et eau, sont caractérisées par la présence d'eau en grandes quantités, qu'elle soit en surface ou dans le sol, de façon permanente ou temporaire [1]. Ces dernières constituent des espaces naturels indispensables pour la biodiversité et la régulation des écosystèmes. Ce sont néanmoins des milieux fragiles, continuellement menacés par les pressions anthropiques, notamment agricoles via le drainage, le pâturage ou encore les pesticides, mais aussi l'artificialisation des sols par l'urbanisation et la création d'infrastructures de transports (pollutions chimiques et physiques) ou encore par les changements climatiques. La dégradation accrue des zones humides au cours des dernières décennies a permis une prise de conscience collective et la mise en place d'interventions dans le but de préserver et de restaurer ces espaces naturels.

Le bassin versant de l'Auze, situé dans le département du Cantal, illustre parfaitement ces enjeux. Ce dernier couvre une superficie de 3 350 hectares et est constitué à 10% de zones humides, généralement en mauvais état suite à une agriculture intensive, du surpâturage, du drainage (rectification linéaire de nombreux cours d'eau) et des rejets de la station d'épuration située en amont. Face à cette situation, le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) d'Auvergne a initié un vaste projet de restauration écologique, incluant également de l'aménagement agro-pastoral, entre 2021 et 2023 [2]. Ce projet consistait principalement à protéger les berges et la biodiversité en favorisant une gestion durable des zones humides en réalisant des travaux de reméandrage, des plantations d'essences d'arbres tout en améliorant les conditions d'exploitation agricole avec la création d'aménagements (passerelles, abreuvoirs etc...).

Dans de tels projets, l'acceptabilité sociale doit être prise en compte, pour en garantir un succès à long terme. Elle dépend en grande partie de la perception des parties prenantes, telles que les agriculteurs, riverains, élus et autres acteurs. Cette étude cherche donc à analyser comment ces acteurs locaux ont perçu les interventions sur le bassin de l'Auze, tout en identifiant les freins et les leviers pour de futures initiatives similaires. Ainsi peut être formulée la problématique suivante :

Il est possible de se demander quelle est la perception locale des travaux de restauration sur le bassin de l'Auze et leur acceptabilité sociale.

L'objectif principal est donc de comprendre les dynamiques sociales et environnementales au sein de ce projet, via une étude comprenant une synthèse bibliographique et une enquête de terrain auprès des parties prenantes.

1. Synthèse bibliographique

1.1. Importance des zones humides

Les zones humides, comprenant tourbières, prairies inondées, marais, prés salés, forêts alluviales ou encore mangroves, sont indispensables pour la biodiversité et la régulation des écosystèmes. Ces milieux présentent une grande diversité de services écosystémiques, remplissant de multiples fonctions telles que :

- **Des fonctions hydrologiques** : Les milieux humides, qualifiés “d’éponges naturelles” reçoivent de l’eau, la stockent et la restituent. Ce processus permet ainsi d’atténuer les crues, de recharger les nappes phréatiques et d’épurer l’eau.
- **Des fonctions physiques et biogéochimiques** : Les zones humides sont également des filtres naturels. Ils reçoivent les matières minérales et organiques, les emmagasinent, les transforment et les retournent ou non à l’environnement.
- **Des fonctions biologiques** : Elles sont parmi les plus grands réservoirs de biodiversité.
- **Des fonctions économiques et sociales** : Elles soutiennent des activités comme l’agriculture (pâturages et abreuvement des animaux), la pêche ou simplement l’étude de la biodiversité.
- **Des fonctions environnementales** : Les zones humides permettent la réduction des gaz à effet de serre via le stockage de grandes quantités de carbone. En effet ces terres saturées en eau contiennent des végétaux en décomposition qui se sont accumulés jusqu’à 30 mètres de profondeur. Elles couvrent près de 3 % des terres émergées, mais stockent environ 30 % de tout le carbone terrestre [3].

Cependant, ces espaces subissent une dégradation accélérée par les activités anthropiques. L’urbanisation, l’agriculture intensive, et les travaux de drainage ont conduit à la disparition de plus de 50 % des zones humides en France depuis le XX^e siècle. Selon la Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques (IPBES), 87 % des zones humides ont disparu entre le XVIII^e et le XX^e siècle. La perte de zones humides est actuellement trois fois plus rapide que la perte de milieux forestiers [1]. Ainsi leur préservation et leur restauration représentent des enjeux stratégiques majeurs.

1.2. Cadre du projet

Le bassin versant du ruisseau d’Auze est un territoire Ouest Cantalien qui abrite une grande diversité biologique. 48 espèces de libellules, 8 espèces d’amphibiens et 125 espèces d’oiseaux, dont des espèces emblématiques se trouvent sur ce territoire. C’est par exemple le cas de la plante emblématique des marais, la Spiranthe d’été. Du fait des fortes pressions anthropiques subies par le site, l’état de conservation des zones humides du bassin est altéré, engendrant de forts impacts sur leurs fonctions principales (épuration, réservoir de biodiversité, abreuvement des animaux...).

Par ailleurs, le Cantal fait face à un besoin en eau préoccupant en raison des sécheresses récurrentes des dernières années. La ressource hydrique est naturellement limitée. Les épisodes d’étiages se sont intensifiés ces dernières années, affectant la disponibilité en eau pour les usages domestiques, agricoles et naturels. Le département, caractérisé par des nappes phréatiques de petite capacité et des aquifères dispersés, est particulièrement vulnérable à ces phénomènes [4].

Pour remédier à ces problèmes, le CEN Auvergne a initié le projet de restauration du bassin versant du ruisseau d’Auze. Ce projet, qui recourt à la technique du reméandrage, consiste à allonger le tracé et réduire la pente pour redonner au cours d’eau sa morphologie sinueuse et ses fonctionnalités hydrobiologiques (processus détaillé sur la figure 1).

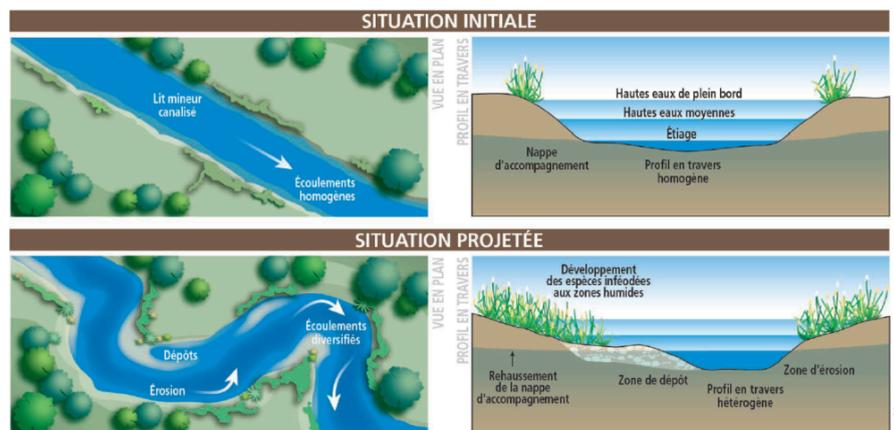


Figure 1 : Schéma reméandrage

Source : <https://bassin-automne.fr/le-berval/>

Ces aménagements ont consisté en :

- La restauration écologique via le reméandrage de 2 km de linéaire afin de ralentir la vitesse d’écoulement de l’eau et donc de favoriser son infiltration dans les zones humides, de réhausser le niveau du lit des cours d’eau et des nappes phréatiques, et enfin de favoriser la présence d’habitats aquatiques et humides diversifiés.
- La mise en place des aménagements agro-pastoraux, via la création de 15 points de franchissement des cours d’eaux (7 passerelles, 7 passages à gué, 1 passage demi-buse), et l’installation de 25 points d’abreuvement (15 bacs d’abreuvement, 9 descentes aménagées, 1 pompe à museau).

1.3. Acceptabilité sociale des projets environnementaux

Si la transition écologique dispose d’une image positive auprès de l’opinion publique et devient un sujet déterminant pour les différentes échéances électorales. Le nombre croissant de projets à vocation écologique fait aujourd’hui l’objet de réticences et de prises de position de plus en plus extrêmes en devenant un sujet clivant pour certains. Ainsi de nombreux projets sont ralentis voire annulés, malgré leurs plus-values environnementales, sociétales ou économiques pour le territoire. Aux critères de faisabilité technique, de viabilité économique et de préservation de l’environnement, s’ajoute celui de l’acceptabilité sociale [5]. Elle repose sur plusieurs critères :

- Les parties prenantes doivent percevoir des avantages concrets, tels qu’une amélioration de l’état écologique ou des retombées économiques.
- L’implication des acteurs locaux dans la conception et la mise en œuvre du projet favorise grandement son acceptabilité.
- Le projet doit prendre en compte des contraintes socio-économiques des communautés locales, en particulier des agriculteurs, afin d’assurer leur adhésion.

2. Techniques employées

2.1. Approche méthodologique

L'approche méthodologique de l'évaluation de la perception locale des travaux de restauration des zones humides sur le bassin de l'Auze vise à collecter des données contextuelles. L'ensemble de ces étapes permettent une bonne compréhension globale de ces perceptions, des impacts et des facteurs d'acceptabilité. Ces dernières peuvent être structurées et divisées en différentes phases :

1. Préparation du projet d'étude :
Cette étape a pour objectif la récolte de données contextuelles afin d'établir un diagnostic et de s'assurer une bonne compréhension des enjeux spécifiques du territoire. Le diagnostic inclut les caractéristiques écologiques du cours d'eau restauré (structure, biodiversité et hydrologie) et les dynamiques socio-économiques locales. Ainsi l'étude visait à répondre à trois questions principales :
 - Quelles sont les perceptions des acteurs concernant les impacts écologiques et socio-économiques du projet ?
 - Quels sont les freins et leviers influençant l'acceptabilité du projet ?
 - Quels enseignements tirer pour répliquer ce type de projet dans d'autres zones ?
2. Récolte de données qualitatives : les entretiens (Cf Annexe 1)
3. Analyse comparative des données recueillies.

2.2. Acteurs impliqués

Tableau 1 : Typologie et rôle des parties prenantes du projet.

Type d'acteur	Nom de l'acteur	Rôle
Maître d'oeuvre	CEN Auvergne	Initiation, conception, pilotage et coordination du projet
Maître d'ouvrage	SATPA	Réalisation de l'ensemble des travaux d'aménagement et de reméandrage.
Direct	Agriculteurs	A la fois usagers, témoins directs des impacts et léger financeurs du projet.
	Propriétaire du terrain	A donné son accord favorable à la réalisation des travaux et s'occupe désormais de l'entretien des aménagements.
	Technicien environnement eau	Représente la communauté de commune au travers de GEMAPI, assure le suivi des travaux.

Décisionnels & Soutien technique	Maires	Représentent le territoire.
	Élus/Adjoint à la mairie de Saint-Paul-des-Landes	Ayant un rôle clé dans la validation et la promotion des travaux.
	Président SIVU Auze Ouest Cantal	Coordonne les décisions entre les trois communes concernées par le projet.
	Chargé de mission ENS	Soutien du SIVU, visite sur site et participation au comité de pilotage.
	Chargé de mission Biodiversité à la DDT15	Consultés pour des avis en matière de finance. Gestion de la phase Amont et Aval des travaux (suivi et état des lieux au niveau de la biodiversité)
	Animateur GEMAPI Entente Cère Amont	Pas d'intervention durant la phase travaux, rôle dans le suivi des travaux et recensements (odonates, grenouilles, oiseaux)
	Chef adjoint OFB Cantal	Participation mineure avec le diagnostic du cours d'eau en amont des travaux, a donné son point de vue sur l'aspect technique et sur le dossier d'instruction.
	Service eau DDT du Cantal	Consultés pour des avis en matière de finance. Gestion de la phase Amont et Aval des travaux (police de l'eau)
Indirects	Riverains (voisin d'une parcelle restaurée)	“Spectateurs” du projet, ils n'étaient pas directement concernés par le projet (pas de travaux sur leurs terrains) mais vont bénéficier des avantages du reméandrage.
	Président du groupe Odonat' Auvergne	Bénévole au CEN, joue un rôle de suivi et d'observation des populations faunistiques avant, pendant et après la phase des travaux.
Financier	Agence de l'Eau Adour-Garonne	Principal financeur des travaux de restauration et des études associées.
	Les élus de la région ARA	Soutien financier au projet dans le cadre régional.
	DREAL Auvergne	Soutien financier au projet.
	FDAPPMA 15	Soutien financier pour les travaux.
	Fondation du patrimoine	Contribue financièrement à la préservation et valorisation des espaces naturels.

 : Acteur interviewé.

Source personnelle

2.3. Techniques utilisées

Cette section vise à détailler les démarches concrètes mises en œuvre pour collecter les données qualitatives. Contrairement à l'approche méthodologique présentée en 2.1, exposant le cadre général ainsi que les objectifs de l'étude, les techniques décrites se concentrent sur les moyens employés pour atteindre ces objectifs. Ils peuvent être structurés en 2 partie :

1. Analyse documentaire.

Cette étape fut essentielle afin de comprendre de manière approfondie les spécificités du projet autour de l'Auze, notamment ses objectifs et ses impacts écologiques, sociaux et économiques. Ainsi, cette compréhension a permis à la rédaction des questions posées aux différents acteurs d'être pertinentes et adaptées à leur rôle/point de vue pendant la deuxième phase de cette récolte des données qualitative (validée et corrigée par notre tuteur Christophe Grèze).

2. Interviews semi-directives.

Cette étape, aussi appelée entretien qualitatif ou approfondi, a pour objectif de récolter des informations qui apportent des explications ou des éléments de preuves à un travail de recherche [6]. De plus, comme souligné dans l'analyse documentaire, l'approche personnalisée était ici au cœur de la démarche afin d'explorer en profondeur les perceptions, attentes et réticences des différents acteurs, tout en laissant la possibilité à l'interviewé d'élaborer librement ses réponses. Par exemple, les questions posées aux agriculteurs ont été axées sur les impacts du projet vis-à-vis de leurs pratiques agricoles et des retombées économiques. Tandis que les acteurs décisionnels et de soutien technique ont été questionnés sur leur vision stratégique et leur évaluation des bénéfices à long terme.

En ce qui concerne les modalités des interviews, elles étaient flexibles et adaptées aux contraintes des acteurs :

- Le nombre de questions variait de 5 à 20 selon les catégories d'acteurs, afin d'aborder des thématiques spécifiques. Les échanges spontanés enrichissaient souvent les entretiens, permettant de développer certains points.
- Un étudiant guidait initialement la discussion, mais d'autres intervenaient fréquemment pour demander des précisions. Les réponses étaient rédigées par 1 à 3 étudiants, selon les disponibilités de chacun.
- Les interviews se déroulaient individuellement ou parfois avec deux acteurs, lorsque leurs rôles et disponibilités étaient complémentaires, permettant des échanges plus complets.
- La durée des entretiens variait de 30 minutes à 1 h 30, en fonction de l'intérêt des acteurs pour les sujets abordés.
- Les lieux étaient choisis selon les préférences des participants : bureaux des acteurs pour un cadre formel, appels téléphoniques pour pallier des incompatibilités d'emploi du temps, ou la zone humide pour visiter certains aménagements.

3. Résultats et Analyse

3.1. Synthèse des perceptions

Bien que les perceptions des acteurs locaux montrent un intérêt globalement positif concernant le projet, les différents profils témoignent des priorités et des attentes spécifiques. Par exemple, les agriculteurs et propriétaires de terrains, initialement sceptiques, ont reconnu les bénéfices environnementaux et économiques une fois le projet achevé, et expriment aujourd'hui à l'unanimité une certaine satisfaction. Par ailleurs, il a été perçu de la jalousie auprès de ceux ayant refusé le projet suite aux résultats positifs des agriculteurs impliqués dans le projet. Quant aux élus locaux neutres ou légèrement favorables au départ, perçoivent désormais le projet comme un atout pour le territoire, notamment pour son image environnementale et son attractivité. Les associations et techniciens sont très positifs quant à la méthodologie employée, bien qu'ils soulignent des limites dans les suivis à long terme et les outils disponibles. Ils insistent également sur la nécessité de renforcer la sensibilisation des populations locales à la valeur écologique des zones humides, souvent mal comprises. Et enfin les riverains, parfois sceptiques au début, sont très satisfaits des impacts sur leur cadre de vie (amélioration des paysages, augmentation de la biodiversité visible).

Cependant, comme l'a souligné le chargé de mission Biodiversité à la DDT15, l'acceptation immédiate, notamment des agriculteurs, reste influencée par des aspects pratiques, comme la nécessité de démontrer des résultats à court terme. Le manque de communication est donc un frein à la sensibilisation des acteurs, en particulier dans le milieu agricole. Les financeurs et techniciens reconnaissent également que le partage des réussites du projet, par des visites de terrain ou des retours d'expérience qui sont exclusivement positifs, reste sous-exploité.

3.2. Analyse comparative

L'analyse comparative des projets similaires montre que l'acceptabilité sociale est un facteur clé pour leur succès. Contrairement à certains territoires où les initiatives de reméandrage ont rencontré une forte opposition avec des opposants ou des réticences qui présentent comme argument de "laisser faire la nature", l'implication des parties prenantes dans le Cantal a limité les résistances. De plus, la communication autour de ce projet fut très locale et non médiatisée rendant le processus discret en évitant des critiques inutiles qui ont pour seule conséquence le ralentissement des travaux. Par ailleurs, tous les acteurs disent avoir été très bien renseignés sur les causes et conséquences d'un tel projet, entraînant des avis favorables pour la plupart. Néanmoins, bien que ce projet semble offrir uniquement des avantages, il est essentiel de prendre en compte les retours des différents acteurs sur leurs priorités et attentes afin de garantir une acceptabilité sociale et l'adhésion de l'ensemble des parties prenantes. En effet, les agriculteurs valorisent davantage les impacts économiques, tandis que les associations mettent l'accent sur la préservation des habitats. Les agriculteurs et riverains ont également tendance à porter une vision sur les résultats immédiats (vie au quotidien), alors que les techniciens orientent leur jugement à long terme. Cette différence peut cependant être résolue via une meilleure valorisation de la réussite de ce projet. Enfin, les décideurs de ce type de projet, tels que les élus locaux, oscillent entre ces visions, intégrant à la fois des aspects environnementaux et politiques.

3.3. Synthèse des facteurs influençant l'acceptabilité

Tableau II : Typologie des différents facteurs impactant l'acceptabilité du projet.

Type	Facteurs positifs	Freins à l'acceptabilité
Environnementale	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration à long terme de la qualité de l'eau et des sols. - Restauration des zones humides favorisant la biodiversité (essentiels pour des espèces emblématiques telle que la loutre d'Europe et l'agrion de Mercure). 	<ul style="list-style-type: none"> - Perception limitée des bénéfices écologiques à court terme, notamment par les agriculteurs. - Dégradation visuelle de la zone concernée pendant la phase des travaux. - Manque de connaissances sur la valeur économique et écologique des zones humides et du processus de restauration auprès de certains acteurs.
Economique	<ul style="list-style-type: none"> - Perspective de retombées économiques à long terme pour les agriculteurs (meilleurs rendements...). - Valorisation économique du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de surfaces exploitables à court terme, perçu comme un désavantage immédiat. - Manque de dispositifs financiers ou d'incitations suffisantes pour motiver certains agriculteurs. - Coût important pour les travaux, pouvant inquiéter les acteurs financiers.
Sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des acteurs locaux dans le projet. - Organisation d'évènements liés au projet (visites sur site, conférences et films). 	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissances sur l'importance des zones humides, pouvant être liées à une communication insuffisante ou mal ciblée.

Source personnelle

Le tableau II met ainsi en évidence que les obstacles à l'acceptabilité sont principalement dus à un manque de connaissance qui à pour cause une communication insuffisante autour des objectifs et de ses avantages concrets pour les agriculteurs et riverains. Ce manque de transmission d'informations claires et accessibles peut ainsi freiner la compréhension des enjeux par les parties prenantes et le grand public, limitant, par conséquent, leur adhésion au projet.

3.4. Limites de l'étude

Lors de la réalisation de cette étude, il a pu être identifié certaines limites pouvant nuancer la portée des résultats obtenus. Ces dernières, qu'il convient d'avoir à l'esprit pour ne pas tirer de conclusions trop hâtives mais également pour mieux comprendre les données recueillies en vue d'améliorer la mise en œuvre de futures initiatives similaires, sont listés en suivant :

- **Échantillonnage limité** : Certaines limites sur l'échantillonnage des acteurs interviewés sont à prendre en compte. En effet, il peut être considéré comme insuffisant pour garantir une représentativité objective de l'ensemble de la population concernée. Ce défaut de représentativité risque donc de ne refléter seulement les points de vue des acteurs sélectionnés et ne permet pas de tirer des conclusions générales. De plus, l'échantillonnage est non probabiliste [7], autrement dit, les acteurs interrogés n'ont pas été choisis de manière aléatoire, mais en fonction de deux critères, le rôle et la disponibilité des acteurs. Par ailleurs, lors de la prise de contact, un agriculteur a été retiré de la liste car il a refusé de manière catégorique de participer aux travaux. Son avis, probablement négatif sur l'ensemble du projet, n'a ainsi pas été pris en compte.
En outre, cette limitation et l'absence de points de vue opposés risquent de nuire à une bonne évaluation de la perception locale liée aux travaux d'aménagement et pourrait ainsi biaiser les conclusions, en les orientant vers une surreprésentation des aspects positifs du projet.
- **Manque de données chiffrées et manque de recul** : Comme observé dans cette étude, l'ensemble des données récoltées sont exclusivement des données qualitatives, de ce fait, leur comparaison est complexe et délicate. D'autant plus que les impacts socio-économiques et hydrologiques à long terme ne peuvent pas être encore quantifiés puisque que l'étude a été réalisée peu de temps après la mise en œuvre des travaux de restauration. Il est donc fort probable que certaines perceptions évoluent avec le temps, notamment de manière positive, une fois que les bénéfices écologiques et surtout les retombées économiques apparaîtront de manière plus significative. Cette limitation constitue un obstacle majeur car elle entrave une valorisation optimale du projet, en particulier autour de la communication.
- **Communication insuffisante** : Bien que l'étude ait mis en lumière un large panel d'acteurs, il est possible que certaines catégories de parties prenantes ne soient pas assez mobilisées. Cela inclut notamment les populations indirectement impliquées dans le projet, car l'opinion publique peut avoir une influence importante sur les orientations politiques, et ainsi sur les décisions locales de projets similaires. En résumé, l'étude met en évidence une sous-valorisation des résultats obtenues via cette restauration, limitant ainsi l'adhésion du public et des services de l'Etat qualifiés de "sous-employés".

3.5. Perspectives

À Travers l'étude réalisée, certaines perspectives d'amélioration, quant à la communication et/ou la mise en œuvre de ce type de projet, ont été identifiées afin d'assurer l'acceptabilité sociale de ces derniers.

Tout d'abord, comme suggéré par le chargé de mission Biodiversité à la DDT15, l'amélioration des incitations financières pourrait constituer une solution pour renforcer l'acceptabilité sociale auprès des agriculteurs concernés par ces projets. Cela impliquerait la mise en place d'un dispositif de soutien financier et de détail des dépenses pour encourager les agriculteurs à s'engager davantage dans des projets similaires.

De plus, le renforcement de la communication, qui fut majoritairement exploré dans cette étude, est indispensable. Des initiatives ont déjà été mises en œuvre pour répondre à cet enjeu : des visites de site ont été organisées, une conférence de presse en présence du préfet a été donnée et un

film mettant en avant le milieu sur lequel les travaux ont été réalisés sera diffusé lors de soirées cinéma avec le grand public. Un concours intitulé “Prairies fleuries” a également été réalisé. Ainsi, bien que ce point a été et restera respecté, il nécessite une attention soutenue à l’avenir pour garantir une acceptabilité optimale et pérenne. Par exemple, il serait pertinent de communiquer davantage sur les résultats positifs (retombées écologiques, sociales et économiques) à l’échelle micro-locale et du bassin versant via des campagnes ciblées en fonction des acteurs concernés. En effet, l’idée de concevoir une communication spécifiquement adaptée aux agriculteurs et aux grands publics, souvent réticents à ce type de projet, en insistant sur les retombées économiques et les bénéfices directs pour les agriculteurs serait une solution. Enfin, pour le grand public, en axant la communication sur l’amélioration des paysages et la préservation de l’environnement local. Le renforcement de cette communication pourrait être concrétisé via l’utilisation des réseaux sociaux pour diffuser des témoignages de sensibilisation et sur les avantages de ce type de projet. Cette communication, via des exemples concrets de réussite, pourrait alors encourager de nouveaux projets similaires ou de plus grande envergure sur d’autres cours d’eau du Cantal et partout en France.

CONCLUSION

Pour conclure, les travaux de restauration de la zone humide du bassin de l'Auze, selon les acteurs, ont été plus que concluants. En effet, tous ont été unanimes quant au fait que ces travaux ont été efficaces tant pour les professionnels chargés de la protection de l'Environnement comme la DDT, chargés de mission, que pour les locaux, plus éloignés des problématiques environnementales comme les élus, les riverains ou les agriculteurs.

De manière générale, le nombre de contacts des acteurs a été limité, ce qui a facilité le déroulement des travaux avec un seul coordinateur. En effet, tous les acteurs ont eu comme interlocuteur principal Monsieur Grèze, faisant le lien entre eux. Par ailleurs, ces derniers ont tenu à souligner son professionnalisme ainsi que sa pédagogie tout au long de la mise en œuvre du projet.

Les acteurs des travaux à l'échelle locale sont pour la grande majorité satisfaits des rénovations. Les riverains voient un accroissement de la biodiversité à proximité de chez eux rendant le cadre de vie plus agréable. Les professionnels liés à la protection de l'environnement sont satisfaits des travaux de reméandrage et des bienfaits de tels aménagements à moyen et long terme même si le recul n'est pas encore suffisant pour tirer des conclusions. Les collectivités départementales et intercommunales voient un nouvel attrait touristique à l'attractivité de leur territoire. Enfin les agriculteurs y trouvent leur compte avec de nouvelles installations facilitant leurs activités et une meilleure gestion de la ressource en eau tout au long de l'année.

Par ailleurs, certains acteurs ont indiqué que cette restauration s'avère être précurseur pour le département, de ce fait, ils auraient aimé que la communication externe autour du projet soit davantage valorisée sur le territoire afin de mieux sensibiliser la population locale. De cette manière, les réticences à un projet similaire seraient, à l'avenir, moins importantes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] « Les zones humides ». Consulté le: 14 janvier 2025. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.ofb.gouv.fr/les-zones-humides>
- [2] “ Etude_impact_environmental_Monographie_Ruisseau_Auze_Fondation_du_patrimoine_05062023_921fe19406.pdf ».
- [3] « ramsar_50_factsheet_carbon_capture_fr_v7.pdf ».
- [4] « Les ressources en eau souterraine du Cantal sous surveillance ». Consulté le: 14 janvier 2025. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.ahsp.fr/index.php>
- [5] « note-acceptabilite.pdf.crdownload ».
- [6] G. Claude, « L'entretien semi-directif : définition, caractéristiques et étapes », Scribbr. Consulté le: 14 janvier 2025. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.scribbr.fr/methodologie/entretien-semi-directif/>
- [7] S. C. Gouvernement du Canada, « 3.2.2 Échantillonnage probabiliste ». Consulté le: 14 janvier 2025. [En ligne]. Disponible sur: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/edu/power-pouvoir/ch13/prob/5214899-fra.htm>

TABLE DES TABLEAUX ET FIGURES

TABLEAUX :

Numéros	Titres	Sources
Tableau I	Typologie et rôle des parties prenantes du projet	Personnelle
Tableau II	Typologie des différents facteurs impactant l'acceptabilité du projet.	Personnelle

FIGURES :

Numéros	Titres	Sources
Figure 1	Schéma reméandrage	https://bassin-automne.fr/le-ber-val/

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des acteurs contactés

Noms	Fonctions	Modes d'entretien	Notes
Andrieu Michel	Propriétaire reméandrage	Présentiel	
Bouroumeau Guillaume	Chargé de mission Biodiversité à la DDT 15	Présentiel	
Dabernat Jean-Pierre	Président SIVU Auze Ouest Cantal	Présentiel	Entretien commun avec Galery Jacques
Esteve Emmanuel	Directeur SATPA entreprise BTP	Présentiel	
Galery Jacques	Adjoint à la mairie de Saint-paul-des-Landes	Présentiel	Entretien commun avec Dabernat Jean-Pierre
Hery Thomas	Technicien rivière Entente Cère amont	Présentiel	
Lolive Nicolas	Président du Groupe Odonat'Auvergne	Téléphone	
Paulet Stéphanie	Chargé de mission ENS au Conseil Départemental du Cantal	Téléphone	
Vergne Gilles	Riverain travaux Saint-Paul	Téléphone	
Thierry Pantarotto	Chef adjoint de service à l'OFB Cantal	Téléphone	
Dupetitmagneux Sylvain	Technicien Eau CC Chataigneraie	Téléphone	
Cuisinier Nicolas	Service Eau DDT du Cantal		Son responsable nous a renvoyé vers le service biodiversité de la DDT (Bouroumeau Guillaume)
Cuzol Anne-Aurore	Propriétaire parcelle forestière		Messagerie à tous les appels
Delamaide Armand	Animateur GEMAPI Entente Cère amont		Entretien planifié en commun avec Hery

		Thomas mais absent
Monteillet Maryline	Maire Lacapelle-Viescamp	Messagerie à tous les appels
Phialip Jacques	Agriculteur partenaire	Questionnaire envoyé par mail mais aucun retour
Troupel Julien	Agriculteur partenaire	Plusieurs entretiens téléphoniques planifiés (messagerie à chaque rendez-vous)
Romain Max	Fédération de pêche du Cantal	Messagerie à tous les appels